

1. *Débitrice:* **Digit Presse Sàrl**, av. de Cour 45,
1007 Lausanne
2. *Déclaration de faillite:* 23.02.2006
3. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 10.04.2006
4. *Avance de frais:* CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

5. *Remarques:* but: tous travaux d'imprimerie, offset, photocomposition, typographie et impression numérique, commercialisation d'articles d'imprimerie; travaux de reliure; graphisme

Office des faillites de Lausanne
1014 Lausanne

(00160077)